



Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Pierre Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.43.99.65.48 ou 01.43.99.37.95 ou 01.41.94.34.64
Courriel : snuisudtresor.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires au CTL du 26 janvier 2012

Pour notre organisation syndicale, le CTL d'aujourd'hui est le premier du mandat actuel, issu des élections professionnelles du 20 octobre 2011. Même si les règles d'organisation et de fonctionnement de cette instance ont changées, les sujets, pour l'instant, ne sont guère différents, et ne peuvent donc qu'entraîner la même réaction de notre part...

Le seul point à l'ordre du jour pour lequel notre avis est demandé n'échappe pas à la règle.

Ainsi, nous sommes réunis pour étudier le budget 2012, qui est une nouvelle fois en baisse. Faudra-t-il bientôt payer pour travailler ?

L'austérité est bien là, pesant lourdement sur nos procédures, car il faut amputer ce qui ne devrait pas l'être, aggravant les difficultés rencontrées par les agents dans l'exercice de leurs missions !

Nous ne pouvons tolérer de telles restrictions alors que, dans le même temps, il y a un tel gaspillage de l'argent du contribuable, comme par exemple, dans certains sites où on a construit, puis cassé, puis refait... jusqu'à la prochaine vague de travaux !

Du coup, face aux difficultés humaines qui ne cessent de s'accroître, l'administration a été forcée de prendre en compte ce problème. Et cela par la seule méthode qu'elle connaisse : la création de nouveaux « indicateurs », tels que ceux du tableau de bord de veille sociale.

Bien que cette pseudo-prise de conscience réponde favorablement à des revendications syndicales, ces méthodes de détermination et de mise en œuvre sont, comme à l'habitude, élaborées sans aucune concertation.

Ainsi, si le Val-de-Marne, à la demande de la DDFIP 94, a été un département expérimentateur pour le tableau de bord de veille sociale, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires n'a cessé de réclamer en vain, pendant des mois, la communication des étapes de cette expérimentation. Même le bilan ne nous a pas été communiqué.

Comme toujours, la généralisation a été décrétée comme le souhaitait l'administration, sans qu'aucun bilan ni discussion n'ait eu lieu. Cela ne laisse rien présager de bon et ne peut qu'inciter à la méfiance !

De plus, notre avis n'est toujours pas demandé car ce point à l'ordre du jour est pour information... sans qu'aucun document valable ne soit fourni (bilan de l'expérimentation, ...).

Nous ne siégerons donc aujourd'hui que pour :

- relayer les questions et revendications des agents ;
- entendre vos explications et réponses aux nombreuses questions soulevées ;
- défendre les conditions de travail et de vie au travail de nos collègues ;
- défendre le service public, sa qualité et sa proximité, garante de l'égalité de chaque citoyen sur l'ensemble du territoire.